



REVUE INTERNATIONALE DE
COMMUNICATION ET SOCIALISATION

ARTICLES HORS THÈME

Volume 10, numéro 1
2023

DIRECTEUR-ÉDITEUR : JEAN-CLAUDE KALUBI
CO-DIRECTRICE ÉDITRICE : NANCY GRANGER

©RICS - ISSN 2292-3667



QUI SONT LES PERSONNES INTERVENANTES EN MAISONS DES JEUNES ET QUELLES SONT LEURS PERCEPTIONS DU SOUTIEN À L'AUTODÉTERMINATION DES JEUNES ? **

MANON BEAUDOIN, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, CANADA¹
ANNE LESSARD, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, CANADA
CATHERINE FORTIN, UNIVERSITE DE SHERBROOKE, CANADA

Résumé

La collaboration école-famille-communauté est de plus en plus reconnue pour soutenir le développement et la réussite des jeunes. Cette étude porte sur les personnes intervenantes en maisons des jeunes qui s'avèrent des collaborateurs importants de la réussite pour certains jeunes. Un questionnaire leur a été adressé, notamment pour connaître leur formation antérieure et leur perception de leur capacité à soutenir les besoins d'autodétermination des jeunes (n = 149). Les analyses montrent que 65 % d'entre elles ont entre 20 et 29 ans et que 71 % y travaillent depuis moins de cinq ans. Elles estiment soutenir les besoins d'autodétermination et éprouvent un sentiment d'efficacité élevé. Certaines sont satisfaites de la collaboration avec la communauté, d'autres le sont moins. Le manque d'engagement des jeunes, des ressources insuffisantes et la mauvaise réputation des maisons des jeunes constituent des obstacles à leur travail.

Mots-clés

Personnes intervenantes, maison des jeunes, soutien à l'autodétermination, communauté, obstacles, perception du travail

¹ Adresse de contact : manon.beaudoin4@usherbrooke.ca

**Pour citer cet article :

Beaudoin, M., Lessard, A. et Fortin, C. (2023). Qui sont les personnes intervenantes en maisons des jeunes et quelles sont leurs perceptions du soutien à l'autodétermination des jeunes ? *Revue internationale de communication et socialisation*, 10(1), 152-164.

1. INTRODUCTION

Se préparer à devenir un citoyen actif, critique et responsable requiert des espaces d'expérimentation durant l'adolescence. Certains jeunes parviennent à tirer suffisamment profit des opportunités en milieu scolaire, mais d'autres doivent bénéficier de l'appui d'adultes bienveillants de divers milieux de vie. Les organismes communautaires dédiés à la jeunesse peuvent offrir de telles opportunités d'apprentissage. Parmi ceux-ci, les maisons des jeunes se démarquent par leur mission, soit outiller les jeunes à devenir autonomes et responsables. Présentes sur l'ensemble du territoire québécois, les maisons des jeunes proposent divers services selon les régions, mais adhèrent toutes à l'idée de développer le pouvoir d'agir des jeunes en offrant la possibilité de s'engager dans des projets. Les valeurs et actions portées par les maisons des jeunes s'inscrivent en cohérence avec la théorie de l'autodétermination (Ryan et Deci, 2017), qui montre que les sentiments d'appartenance, d'autonomie et de compétence soutiennent le bien-être et la réussite. À notre connaissance, le travail fait par les personnes intervenantes en maisons des jeunes est peu connu et reconnu, bien qu'il soit porteur pour la réussite des jeunes, notamment ceux en situation de vulnérabilité. Cet article propose de définir qui sont ces personnes intervenantes et de documenter, de leur point de vue, leur capacité à soutenir l'autodétermination des jeunes de même que les défis qui entravent leur travail. Le bien-être des jeunes est de plus en plus reconnu comme une composante importante de la réussite scolaire (CSE, 2020; Rousseau et Espinosa, 2018). Qu'il renvoie à la perception de la satisfaction à l'égard de la vie ou au sentiment d'accomplissement et de réalisation (Ryff et al., 2021), un haut niveau de bien-être soutient positivement la motivation des élèves et, en corollaire, leur réussite (Ryan et Deci, 2017). Divers travaux mettent en évidence que le bien-être des jeunes à l'école est tributaire de facteurs qui interagissent et s'influencent mutuellement (Engels et al., 2004, Ryff, 2014). Pour Konu et Rimpelä (2002), l'environnement familial et l'environnement communautaire exercent une influence décisive sur le bien-être du jeune à l'école. Or, bon nombre de jeunes ont vécu des sentiments de stress, d'anxiété ou d'impuissance dans les différentes sphères de leur vie en raison de la pandémie liée au coronavirus (Baudry et al., 2021). Pour certains jeunes, les parents, eux-mêmes aux prises avec des difficultés à affronter la situation (Adams et al., 2021), n'ont pas été en mesure d'apporter le soutien nécessaire pour conjuguer avec les défis émergents. Dans ces circonstances, l'apport d'adultes bienveillants, comme les intervenants psychosociaux ou communautaires, apparaît crucial.

2. PROBLÉMATIQUE

Dans son rapport, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2021) invite à réfléchir à l'importance et à la place réservée à la participation active de l'apprenant dans son processus d'apprentissage. Par ce fait, cet organisme valorise toute la richesse potentielle de l'éducation non formelle, c'est-à-dire celle qui se réalise hors institution scolaire. De ce point de vue, les adultes de divers milieux et les pairs peuvent contribuer considérablement au parcours d'apprentissage des jeunes. Par exemple, les jeunes qui participent à des activités de loisir organisées (Denault et Poulin, 2012) ou à des programmes orientés vers le sport comme *Bien dans mes baskets* (Dusseault et Leclercq, 2020) en retirent des bénéfices comme une plus grande réussite scolaire et un moindre risque de décrochage avant l'obtention d'un diplôme. Dans la même lignée, le *National Drop Out Center* a identifié que la collaboration avec la communauté et les opportunités en-dehors du cadre scolaire sont des stratégies qui contribuent à diminuer les risques de décrochage scolaire.

Parmi les organismes communautaires pouvant soutenir le développement des jeunes, le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ) se distingue par son approche préventive et participative. Le RMJQ travaille dans l'intérêt des jeunes depuis plus de 40 ans, notamment en promouvant le projet de maison des jeunes. Les jeunes y sont considérés dans leur globalité, « comme des individus à part entière, capables de faire des choix éclairés et à leur image » de même que « comme des personnes capables de trouver des solutions, d'être imaginatives et de contribuer au développement de leur communauté » (RMJQ, 2019, p. 1). Ce regroupement chapeaute plus de 215 maisons des jeunes, dans lesquelles environ 500 personnes intervenantes et plusieurs milliers de jeunes se côtoient chaque année. Les maisons des jeunes « favorisent le développement de l'autonomie chez les jeunes et contribuent à les aider à s'outiller, grâce à des activités et des interventions de prévention, de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement, pour devenir des citoyens critiques, actifs et responsables » (RMJQ, 2019, p. 1). Pour certains jeunes, la fréquentation d'une maison de jeunes est ainsi susceptible de leur permettre de développer des compétences et des savoirs essentiels et complémentaires à ceux transmis dans le réseau scolaire afin de les soutenir dans leur réussite.

Malgré leur contribution au développement des jeunes, rares sont les études québécoises sur les interventions en maisons des jeunes à notre connaissance. Parmi celles-ci, la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ) a évalué les activités de quatre maisons des jeunes (Goyette, Jetté et Saulnier, 2013). Le rapport conclut que jeunes et personnes intervenantes estiment que les maisons des jeunes contribuent positivement au développement des jeunes. Toutefois, les auteurs constatent que les activités et interventions qui s'y déroulent sont très variables, notamment en raison des ressources disponibles et de l'ancrage dans le milieu. Pour sa part, l'étude de Lessard, Bourdon et Ntebutse (2017) démontre l'efficacité du programme Accès 5, un programme dédié à soutenir la persévérance scolaire de jeunes en milieu défavorisé mené en partenariat avec la maison des jeunes du quartier. Dans cette étude, tout comme dans celle de Goyette et coll. (2013), l'accompagnement des personnes intervenantes est identifié comme étant un facteur-clé dans le processus de développement du jeune. Des groupes similaires de jeunes existent du côté américain ou ailleurs dans le monde, comme les *Youth centers* ou les *Boys and Girls Club*. Néanmoins, ils diffèrent des maisons des jeunes québécoises, notamment en ce qui concerne la place accordée à la religion. D'après les travaux de Nagpaul et Chen (2019) sur les pratiques de personnes intervenantes en service social auprès de jeunes à risque, ces derniers apprécient les opportunités qui leur permettent de développer leur autonomie, leur appartenance et leur compétence, mais ces occasions sont limitées selon eux. En définitive, les activités mises de l'avant dans les maisons des jeunes peuvent grandement enrichir le parcours des jeunes, mais les écrits à ce sujet restent donc peu nombreux.

L'approche des personnes intervenantes engagées en maison des jeunes, laquelle consiste à accompagner les jeunes à développer leur capacité d'agir et leur autonomie, s'inscrit en cohérence avec la théorie de l'autodétermination de Ryan et Deci (2017, 2020). La prochaine section survole cette théorie avant d'énoncer les objectifs de cette étude.

3. CADRE DE RÉFÉRENCE

La théorie de l'autodétermination (Ryan et Deci, 2017, 2020) porte sur le développement et le bien-être des individus ainsi que sur le type de motivation qui les anime. Elle met de l'avant que les individus ont une tendance intrinsèque à s'actualiser. De nature curieuse, les individus cherchent à comprendre le monde qui les entoure afin de pouvoir agir sur celui-ci et assurer leur développement. Un individu autodéterminé s'engage et mène les

actions qui pourvoient à son bien-être et à son développement pour le plaisir et la satisfaction qu'elles procurent, sans autre pression ou contrainte externe.

Pour favoriser l'autodétermination des jeunes, trois besoins fondamentaux doivent être satisfaits : les besoins d'autonomie, de compétence et d'appartenance (Ryan et Deci, 2017, 2020). Le besoin d'autonomie renvoie au sentiment de volition et de pouvoir se gouverner soi-même, comme faire ses propres choix et avoir un contrôle sur les décisions. Dans ces situations, le jeune se sent maître de sa réussite alors qu'il n'en est pas de même lorsque les décisions sont prises pour lui (Bergeron, 2018). Le besoin de compétence se rapporte au sentiment d'efficacité et de maîtrise au regard des actions à poser. Lorsqu'un jeune évalue que ses connaissances et ses habiletés lui permettront de réussir les activités proposées, il est plus susceptible de s'y engager et de persévérer face aux obstacles. Dans le cas inverse, le jeune risque d'opter pour des comportements qui nuisent à sa réussite (Bandura, 2007). Enfin, le besoin d'appartenance exprime le besoin de se sentir lié à ses pairs, d'entretenir avec eux des relations authentiques et chaleureuses et de se sentir important pour eux. Un jeune dont le besoin d'appartenance est soutenu se sentira en sécurité pour prendre des risques nécessaires à son développement. Selon cette théorie, les individus doivent compter sur des conditions favorables de leur milieu afin de soutenir leur autodétermination. Certaines conditions environnementales et sociales peuvent soutenir l'autodétermination des jeunes (p.ex. présence d'adultes bienveillants) alors que d'autres peuvent l'entraver (p.ex. milieu de vie peu sécurisant). Considérant qu'elles sont au premier plan des interventions en maison des jeunes, cette étude vise à documenter qui sont ces personnes intervenantes et comment elles évaluent leur capacité à soutenir l'autodétermination des jeunes. En cohérence avec la théorie, l'étude porte également sur certaines conditions environnementales puisqu'il est plausible que leur capacité soit influencée par celles-ci.

L'objectif de cette étude est de dresser un portrait des personnes intervenantes en maisons des jeunes et des perceptions qu'elles entretiennent à l'égard de leur travail. Quatre objectifs spécifiques y sont associés :

1. Dresser le profil des personnes intervenantes en maisons des jeunes au Québec.
2. Décrire la perception de leur capacité à soutenir les besoins d'autodétermination des jeunes.
3. Dégager la perception des personnes intervenantes quant à la collaboration avec la communauté.
4. Identifier les obstacles perçus concernant la capacité à soutenir les jeunes dans les maisons des jeunes.

4. MÉTHODE

Cette étude exploratoire descriptive vise à décrire un phénomène par une approche principalement quantitative (Fortin et Gagnon, 2016). Pour répondre aux objectifs, un questionnaire a été construit, notamment en formulant des énoncés à partir des pratiques concrètes que les adultes peuvent mettre en place pour soutenir l'autodétermination qui ont été identifiées par Duerden et Gillard (2008). Ce questionnaire débute par des questions sociodémographiques visant à décrire les personnes intervenantes (p.ex. âge, formation initiale, nombre d'années d'expérience). Ensuite, 21 énoncés évaluent la capacité des personnes intervenantes à soutenir les trois besoins d'autodétermination, soit le besoin d'autonomie (6 énoncés, p.ex. Je donne des opportunités aux jeunes d'exercer leur leadership, $\alpha = 0,67$), le besoin de compétence (8 énoncés, p.ex. J'offre des rétroactions dont la nature permet aux jeunes de s'attribuer leurs propres succès, $\alpha = 0,85$) et le besoin d'appartenance (7 énoncés, p.ex. Je me soucie des jeunes en étant intéressé, sensible et empathique, $\alpha = 0,72$). Les choix de réponses possibles variaient entre 0 – jamais à 5 – toujours. Dans la troisième partie, quatre énoncés visaient à évaluer la perception de la collaboration avec la communauté (p.ex. La collaboration avec les familles des jeunes fréquentant la maison des jeunes de notre région est bien établie) avec une échelle allant de 1 – en désaccord à 4 – tout à fait en accord. Le questionnaire se terminait avec des questions ouvertes permettant aux

participants d'exprimer plus librement leurs perceptions. Pour les fins de cette étude, nous avons retenu la question « Quels sont les principaux obstacles rencontrés dans votre travail pour soutenir le développement des jeunes? » afin de répondre au quatrième objectif.

Une invitation à compléter ce questionnaire a été envoyée par l'infolettre à toutes les personnes intervenantes en maisons des jeunes associés au RMJQ, soit environ à 500 personnes. Celles-ci étaient invitées à lire le formulaire de consentement avant de répondre aux questions présentées dans un formulaire électronique. Au total, 149 personnes ont complété le questionnaire. Les données ont été exportées vers le logiciel SPSS afin d'en faire une analyse descriptive. Les scores aux échelles de soutien aux besoins de compétence, d'appartenance et d'autonomie ont été calculés en faisant la moyenne des énoncés constituant ces échelles. Les moyennes, leurs écart-types et des tableaux de fréquence permettent de brosser le portrait de ces données de même que pour les données sociodémographiques. Des analyses de variance multivariée (ANOVA) ont examiné si les divers groupes (p.ex. ceux avec peu d'expérience comparativement à ceux en ayant plusieurs) présentent des différences sur les variables de soutien à l'autodétermination.

Une analyse thématique a été utilisée pour traiter les questions ouvertes puisque celle-ci permet « la transposition d'un corpus de données en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé et ce, en rapport avec l'orientation de la recherche » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 232). Les réponses des participants ont d'abord été divisées en unité de signification, soit des nominations descriptives du contenu des réponses, comme financement, pénurie de personnel ou fréquentation de la maison des jeunes. Au total, onze unités ont été créées pour représenter les propos des participants. Chacune de ces unités a fait l'objet d'une brève description. Par la suite, les unités et leurs définitions ont été relues en voulant répondre à la question « qu'y a-t-il de fondamental dans ce propos » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 231). Ainsi, des unités ont été fusionnées pour dégager trois thèmes représentatifs des obstacles au travail des personnes intervenantes. Une synthèse de chacun de ceux-ci a été rédigée pour expliciter ce à quoi ils réfèrent.

L'étude a été approuvée par le comité d'éthique de l'université d'appartenance des auteures. L'accès aux réponses a été limité à un nombre restreint de personnes. Le nom des personnes participantes a été séparée de leurs réponses afin d'assurer la confidentialité des données.

5. RÉSULTATS

Tout d'abord, cette étude visait à brosser un portrait des personnes intervenantes en maisons des jeunes. Chacune des régions administratives du Québec est représentée puisqu'entre 3 (Côte Nord) et 28 (Montérégie) personnes intervenantes ont complété le sondage par région (sauf l'Outaouais, aucun participant). Les analyses descriptives des données sociodémographiques montrent que la majorité des personnes intervenantes en maisons des jeunes est âgée entre 20 et 29 ans (65 %) ou entre 30 à 39 ans (26 %) alors que peu ont entre 40 et 49 ans (4 %) ou 50 ans et plus (5 %). Pour la plupart (71 %), elles travaillent en maisons des jeunes depuis moins de cinq ans. D'autres y sont depuis 5 à 9 ans (17 %) alors qu'un faible pourcentage s'y trouve depuis plus longtemps, soit entre 10 à 14 ans (5 %), 15 à 19 ans (3 %), 20 à 24 ans (3 %) ou plus de 25 ans (1 %). En ce qui concerne la formation initiale, la majorité possède un diplôme collégial (53 %) alors que d'autres ont un diplôme d'étude secondaire (23 %), de premier cycle universitaire (21 %) ou deuxième cycle universitaire (3 %). Les domaines de formation de ces personnes intervenantes présentent une grande variabilité comme le rapporte

le tableau 1 relativement à leur formation postsecondaire. Quelques exemples de termes utilisés par les participants pour préciser leur formation sont associés à chaque domaine.

Tableau 1

Domaine de formation postsecondaire des personnes intervenantes en maisons des jeunes

Domaine	Nombre de personnes intervenantes	Exemples de spécialités rapportées
Travail social	42	Toxicologie, intervention en délinquance, criminologie, animation sociale, intervention en milieu carcéral
Éducation spécialisée	27	Éducation à l'enfance
Intervention en loisir	13	Récréologie, animation en maisons des jeunes, formation en animation
Psychoéducation	11	-
Psychologie	9	Sexologie
Enseignement	4	-
Adaptation scolaire et sociale	2	Orthopédagogie
Autre	22	Aménagement et interprétation du patrimoine, secrétariat, littérature, dessin de bâtiments, coiffure, tourisme, photographie, théâtre, orientation, administration
Aucune	19	-
Total	149	

Le deuxième objectif consistait à examiner la capacité des personnes intervenantes à soutenir les besoins d'autodétermination des jeunes. Les résultats montrent que les personnes intervenantes perçoivent favorablement leur capacité à soutenir l'autodétermination des jeunes pour les trois besoins fondamentaux. En effet, les moyennes de ces échelles présentent des scores élevés (au-dessus de 4 sur un maximum de 5), en plus du fait que plusieurs participants ont opté pour la réponse la plus élevée de l'échelle pour plusieurs énoncés et qu'aucune valeur inférieure à 3 n'a été rapportée (voir le tableau 2). La moyenne de l'échelle du soutien au besoin d'appartenance est la plus élevée, ce qui laisse penser que ce besoin semble plus facile à soutenir selon la perception des personnes intervenantes.

Tableau 2. Moyenne, écart-type, minimum et maximum aux échelles de soutien à l'autodétermination tel que perçu par les personnes intervenantes

Échelle	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Soutien au besoin de compétence	4,09	0,48	3,00	5
Soutien au besoin d'autonomie	4,36	0,35	3,33	5

Soutien au besoin d'appartenance	4,47	0,33	3,71	5
---	------	------	------	---

Pour examiner si des liens existent entre la formation ou l'expérience des personnes intervenantes et la perception de la capacité à soutenir l'autodétermination, des analyses de variance (ANOVA) ont été effectuées. Le test d'égalité des variances montre que celles-ci sont égales entre les groupes. Aucune différence statistique n'a été observée entre les scores des échelles soutien au besoin d'autonomie, soutien au besoin d'appartenance ou soutien au besoin de compétence selon le niveau de scolarité, le domaine de formation ou les années d'expérience des personnes intervenantes. C'est donc dire que les personnes intervenantes ne perçoivent pas différemment leur capacité à soutenir l'autodétermination selon les variables de formation et d'expérience retenues.

Le troisième objectif du questionnaire était d'examiner la perception de la personne intervenante de la collaboration avec la communauté dans laquelle elle travaille. Les analyses montrent que les avis sur la question sont plutôt partagés. Le tableau 3 expose le pourcentage de personnes intervenantes en accord ou non avec les quatre énoncés relatifs à ce thème. Le peu de participants dans chaque région fait en sorte qu'il est impossible d'effectuer des analyses qui comparent les résultats selon les régions, ce qui aurait pu indiquer des problématiques propres à certaines. Toutefois, l'examen visuel de la distribution des réponses selon les régions tend à montrer que la place dans la communauté est perçue de manière hétérogène par les personnes intervenantes partout au Québec. En effet, dans les régions qui ont au moins quatre participants, les réponses sont réparties sur l'ensemble des choix pour chacun des énoncés, témoignant que certains entretiennent une perception favorable alors que d'autres ne partagent pas cet avis. Les résultats du tableau montrent que plus de la moitié des personnes intervenantes est assez en accord ou tout à fait en accord avec l'idée que la collaboration avec la famille et les écoles est bien établie et qu'il existe un partenariat entre eux. En revanche, elles sont aussi une majorité à estimer que leur rôle est perçu comme de l'animation.

Tableau 3

Perceptions des personnes intervenantes à l'égard de la place de la maison des jeunes dans la communauté

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant:	En désaccord (%)	Un peu en accord (%)	Assez en accord (%)	Tout à fait en accord (%)
La collaboration avec les familles des jeunes fréquentant la maison des jeunes de notre région est bien établie.	13	30	48	9
Dans notre région, il existe un véritable partenariat entre les personnes intervenantes de la maison des jeunes et les écoles du territoire.	8	31	40	21
Dans notre région, les acteurs scolaires et communautaires ont une vision commune à l'égard de l'approche à utiliser auprès des jeunes.	14	38	40	8

Mon rôle à la maison des jeunes est principalement perçu comme un rôle d'animateur.	15	34	34	17
---	----	----	----	----

Enfin, les réponses des personnes intervenantes à la question ouverte ont permis de répondre au quatrième objectif, soit identifier les obstacles entravant leur travail auprès des jeunes. À ce sujet, certains participants n'ont rien indiqué ou ont inscrit « aucun » ou « rien » (environ 20 %), d'autres ont répondu par un seul mot (environ 15 %) tandis que plusieurs ont laissé une explication de quelques phrases. À la lecture des différents commentaires, trois grandes thématiques représentent les obstacles au soutien qu'ils offrent aux jeunes : l'engagement déficitaire des jeunes, l'insuffisance des ressources et la méconnaissance de la maison des jeunes.

Tout d'abord, un peu plus de quarante participants ont indiqué que l'engagement déficitaire des jeunes est le principal défi rencontré dans leur milieu. Certains mentionnent un manque d'engagement au plan relationnel alors que d'autres font référence à la fréquentation peu assidue de la maison des jeunes. Les personnes intervenantes évoquent une multitude de situations qui montrent que les jeunes ne s'impliquent pas dans la maison de jeunes ou dans les relations qui y prennent place, ce qui nuit à leur capacité d'intervention. Par exemple, les jeunes participent peu aux activités proposées, certains ne respectent pas les consignes de la maison des jeunes tandis que d'autres ne veulent pas se confier lorsqu'ils vivent des difficultés. Le fait que les jeunes ne s'impliquent pas dans les activités de financement fait en sorte que ces dernières sont moins lucratives, ce qui ajoute aux conséquences du manque d'engagement sur la capacité à intervenir puisque cette organisation opère avec des moyens financiers limités.

Ensuite, près de quarante personnes intervenantes interrogées estiment que l'insuffisance de ressources, sous différentes formes, s'avère être le principal obstacle qu'elles rencontrent dans leur milieu de travail pour soutenir le développement des jeunes. Les ressources financières et humaines tout comme le temps font défaut pour effectuer adéquatement leur travail selon les personnes intervenantes. Certaines mentionnent la pénurie de personnel ou le roulement de celui-ci comme étant un enjeu majeur, puisque cela implique que les personnes intervenantes endossent une plus grande part de travail administratif ou de tâches connexes, diminuant le temps consacré aux jeunes. D'autres dénoncent plutôt le manque de financement qui empêche l'accès ou l'achat de matériel. Le manque de ressources externes à la maison des jeunes (par exemple médecin ou psychologue) est également soulevé comme un problème. Si l'insuffisance de ressources peut prendre plusieurs formes selon les participants, presque tous s'entendent pour dire qu'elle entraîne un manque de temps pour intervenir d'une manière qu'ils jugent adéquate.

Pour une vingtaine de personnes intervenantes, c'est la méconnaissance des maisons des jeunes, et du coup le manque de reconnaissance envers leur travail, qui est le principal obstacle rencontré. En fait, certaines personnes attribuent l'origine des défis qui composent leur quotidien, comme le manque d'engagement et de ressources, à la faible estime portée par une partie de la société à l'égard des maisons des jeunes. Elles sont d'avis qu'une perception positive à l'égard de leur travail contribuerait à amoindrir les difficultés. Par exemple, pour certaines personnes intervenantes, le fait que les maisons des jeunes aient une mauvaise réputation dans la société serait en partie responsable de la collaboration mitigée avec les milieux scolaires. Pour la même raison, d'autres pensent que la collaboration avec les parents est difficile à obtenir et à maintenir puisque ceux-ci n'estiment pas à leur juste valeur les interventions qu'elles tentent de mettre en place. Dans le même sens, les personnes intervenantes évoquent dans leurs réponses que leur travail est perçu comme de l'animation et non

comme une intervention psychosociale. De ces faits, les activités qu'elles mettent en place ne reçoivent pas le soutien ou la reconnaissance qui permettrait d'avoir des impacts plus tangibles.

6. DISCUSSION

Parce que l'action des personnes intervenantes est importante pour l'accompagnement des jeunes vers leur vie adulte, cette étude visait à brosser un portrait des personnes intervenantes en maisons des jeunes au Québec et des perceptions qu'elles entretiennent à l'égard de leur travail au sein de la communauté. Les personnes intervenantes en maisons des jeunes contribuent de manière significative au développement sur les plans personnel, scolaire et social. Pourtant, peu d'études ont abordé ce sujet jusqu'ici, à plus forte raison en explorant le soutien que les personnes intervenantes offrent à l'autodétermination des jeunes. Cette étude montre qu'elles perçoivent contribuer aux sentiments d'autonomie, de compétence et d'appartenance des jeunes, ce qui est favorable à leur développement, à leur bien-être et ultimement à leur réussite scolaire (Ryan et Deci, 2017, 2020). Toutefois, leur travail en ce sens demeure peu reconnu et reste parsemé d'obstacles.

Par le biais des maisons des jeunes, des personnes intervenantes sont directement engagées et actives dans la communauté depuis plusieurs années et influencent de manière considérable le parcours de vie de certains jeunes. De récents écrits sur le sujet (Desbiens, Lévesque et Olivier, 2020; Gouvernement du Québec, 2021, 2022; Lessard et al., 2017) confirment l'apport et l'importance de différents acteurs de la communauté dans le développement des jeunes, notamment pour leur réussite éducative. En raison de la pandémie, le rôle des personnes intervenantes communautaires ou psychosociales a connu un essor puisque les difficultés psychosociales se sont accrues pour plusieurs jeunes durant cette période (Baudry et al., 2021). Pour soutenir les jeunes, les personnes intervenantes doivent, entre autres, présenter des aptitudes marquées pour la relation d'aide, comme une attitude bienveillante. Ces aptitudes peuvent se développer dans une multitude d'expériences de vie et dans le cadre de diverses formations. Les données sociodémographiques recueillies témoignent effectivement que les personnes intervenantes actuellement à l'emploi des maisons des jeunes présentent une pluralité de parcours et d'expériences. Même si la plupart sont assez jeunes (entre 20 et 29 ans) et ont peu d'expérience professionnelle dans ce milieu (moins de 5 ans), d'autres sont plus âgés et expérimentés. Les domaines de formation de ces personnes intervenantes étant aussi très variés, les approches mises de l'avant dans les maisons des jeunes sont susceptibles de présenter une grande diversité. En conséquence, les jeunes ont davantage de probabilité d'y rencontrer une personne adulte avec laquelle ils seront à l'aise de développer une relation authentique, chaleureuse et significative. La diversité des profils des personnes intervenantes en maisons des jeunes peut ainsi constituer une richesse, procurant aux jeunes une plus grande opportunité d'y trouver un adulte qui sied avec ses caractéristiques et besoins, ce qui soutiendra leur développement personnel.

Tout de même, il serait opportun de mentionner que la diversité du personnel ou le bagage expérientiel modéré des personnes intervenantes ne constituent pas uniquement une plus-value. D'ailleurs, les personnes intervenantes ont rapporté que la pénurie de personnel, ou son instabilité, constitue un obstacle à leurs interventions. Le fait que les personnes intervenantes quittent après quelques mois ou années et que de nouvelles personnes doivent être embauchées fait en sorte qu'il devient difficile de maintenir des pratiques cohérentes avec les valeurs et missions des maisons des jeunes. De même, il peut être difficile pour un jeune de se confier et poursuivre son développement lorsqu'il perd un intervenant avec lequel il avait amorcé une relation significative. Desmarais et Cuvier (2019) ont mis en exergue l'importance que peut avoir une figure d'attachement pour un jeune avec un parcours de vie difficile. Une équipe de travail stable, avec des personnes

intervenantes expérimentées ayant une vision claire et commune de l'intervention psychosociale communautaire aurait le potentiel de créer un filet de sécurité plus serré autour du jeune.

Lorsqu'elles sont questionnées sur leurs capacités à soutenir les besoins d'autodétermination des jeunes, les personnes intervenantes semblent confiantes que les actions qu'elles mènent s'avèrent porteuses pour leur développement, comme le suggèrent les scores élevés obtenus aux échelles de soutien à l'autodétermination. Ainsi, elles estiment, souvent ou toujours, être capables de soutenir le besoin d'autonomie, en fournissant aux jeunes des opportunités d'exercer leur leadership, en les laissant participer aux prises de décisions et en incluant leurs perspectives dans les activités proposées. Selon elles, elles sont aussi en mesure de soutenir leur sentiment de compétence en offrant aux jeunes des tâches qui représentent un défi optimal, en ayant des attentes claires et réalistes envers eux et en les aidant à se fixer des objectifs. Le besoin d'appartenance est celui qui semble le mieux soutenu par les personnes intervenantes puisque cette échelle présente le score le plus élevé. Pour ce faire, les personnes intervenantes se montrent intéressées, sensibles, disponibles et empathiques. Elles perçoivent que les jeunes les sollicitent pour du soutien ou des conseils et elles tentent de les accompagner dans le développement d'habiletés relationnelles positives. L'ensemble de ces interventions exerce une influence positive sur le développement de l'autodétermination des jeunes de même que sur leur bien-être (Ryan et Deci, 2017, 2020) alors que le fait d'avoir peu de soutien à l'autodétermination aurait tendance à aggraver les difficultés de transition à la vie adulte pour certains jeunes (Pauzé, 2017). Outiller les jeunes à faire face aux difficultés et à exercer un certain contrôle sur leur vie apparaît nécessaire et pertinent au regard des multiples contextes d'adversité susceptibles de jaloner leur parcours de vie, comme le récent contexte pandémique.

La perception favorable à l'égard de la capacité à soutenir les jeunes semble partagée par toutes les personnes intervenantes, peu importe leur formation initiale ou leurs années d'expérience. En effet, les analyses ne permettent pas de révéler des différences significatives entre les moyennes des groupes. Autrement dit, les personnes intervenantes plus âgées ou expérimentées ne sont pas nécessairement celles qui rapportent les scores les plus élevés ni, à l'inverse, celles possédant peu d'années d'expérience qui évaluent moins favorablement leur capacité à soutenir les besoins d'autodétermination des jeunes. Il est possible d'énoncer l'hypothèse que les personnes intervenantes plus jeunes et moins expérimentées arrivent avec une posture de confiance avec laquelle elles envisagent être en mesure de pouvoir changer les choses. À contrario, celles qui œuvrent auprès des jeunes depuis plus longtemps ont potentiellement rencontré en carrière des obstacles et ont été confrontées au fait que des éléments externes entravent la portée des interventions qu'elles mettent en place. Dans le même sens, le domaine ou le niveau de formation ne semblent pas affecter l'évaluation de leur capacité à soutenir les besoins d'autodétermination des jeunes. Il est possible de croire que, puisque l'intervention consiste d'abord à accueillir le jeune et l'amener à partager ses besoins et difficultés, les personnes intervenantes misent d'abord sur leurs aptitudes relationnelles, qui ne repose pas nécessairement sur une formation spécifique. Il est probable que les formations directement en lien avec les relations d'aide, par exemple le travail social, contribuent à donner des outils aux personnes intervenantes pour certaines problématiques, comme la consommation de drogues. Puisque la relation d'aide en milieu communautaire avec une clientèle adolescente comporte des défis et enjeux particuliers, le RMJQ s'assure de rendre des formations disponibles à ses membres, par exemple bâtir des relations saines à l'ère des réseaux sociaux. Une formation universitaire pourrait tout de même mieux préparer et outiller les personnes intervenantes à la réalité du terrain.

En plus d'enrichir le soutien offert aux jeunes, une formation universitaire pour accéder à la profession d'intervenant en maisons des jeunes viendrait potentiellement favoriser la reconnaissance de l'apport de ces personnes à la communauté. D'ailleurs, l'une des mesures gouvernementales de soutien à l'action communautaire consiste à développer une offre de formation pertinente et adaptée aux besoins des organismes

communautaires (Gouvernement du Québec, 2022). Lorsqu'une formation est balisée par le développement d'un certain nombre de compétences, les capacités et responsabilités des personnes professionnelles sont alors reconnues, ce qui facilite la collaboration (Beaumont, Lavoie et Couture, 2010 ; Lessard et al., 2017). Il serait possible pour les milieux scolaires de mieux évaluer l'expertise que peuvent apporter ces personnes intervenantes si une formation officielle balisait cette profession. Puisqu'un soutien écosystémique est susceptible d'engendrer des retombées positives et durables pour les élèves (Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec, 2013), chacun des acteurs doit pouvoir y jouer un rôle clair et complémentaire.

Outre le manque de reconnaissance, l'insuffisance d'engagement des jeunes est un autre obstacle énoncé par les participants. Leur présence peu fréquente ou dans lesquelles les jeunes sont peu engagés posent un défi aux personnes intervenantes pour assurer l'initiation et le maintien d'un suivi adéquat, notamment pour ceux qui vivent le plus de difficultés. Il peut s'avérer complexe d'établir une dynamique saine et un climat d'appartenance, d'instaurer des activités de prévention et d'intervenir de manière efficace lorsque plusieurs jeunes ne fréquentent la maison des jeunes que de manière sporadique. L'étude du CRÉVAJ (Goyette et coll., 2013) a elle aussi mis en évidence que l'engagement des jeunes soulève des défis dans les maisons des jeunes. Les auteurs mentionnent que l'ancrage dans la communauté, l'adaptation aux besoins des jeunes, une approche d'empowerment et une relation de confiance avec les adultes figurent parmi les facteurs qui exercent une influence sur l'engagement des jeunes.

En ce qui concerne le manque de ressources, le problème semble être partagé par l'ensemble des organismes communautaires, comme le rapporte le RMJQ (2019). Cet organisme insiste sur l'importance de bonifier le financement pour l'action communautaire autonome. Assurer un salaire plus compétitif semble un levier important pour contrer la pénurie du personnel. Les personnes intervenantes semblent déplorer que le manque d'effectifs se traduit par une diminution du temps de présence et d'intervention auprès des jeunes. Par exemple, elles se disent trop peu nombreuses pour créer des contacts significatifs avec les jeunes lorsqu'un seul adulte est présent lors des heures d'ouverture des maisons des jeunes. Si le gouvernement québécois a annoncé un plus grand financement dans son plan d'action, il a aussi évoqué d'autres stratégies comme un soutien à la gestion des ressources humaines et un accompagnement pour une transformation numérique adaptée aux besoins des organismes communautaires (Gouvernement du Québec, 2022). Il est donc possible que ces autres stratégies contribuent à faciliter la gestion des tâches administratives et se traduisent par plus de temps de présence auprès des jeunes.

7. LIMITES

Quelques nuances doivent être apportées pour bien saisir la portée des résultats de cette étude. D'abord, le questionnaire a été développé par l'équipe de recherche en se basant sur des instruments antérieurs et sur les cadres théoriques (Bandura, 2007) puisqu'aucun instrument n'était spécifique à la réalité des personnes intervenantes en maisons des jeunes. Si l'analyse de la cohérence interne des échelles a été effectuée, d'autres analyses permettraient d'avoir une idée plus juste de ses qualités psychométriques. Néanmoins, l'instrument utilisé répondait à l'objectif de l'étude, soit de brosser un premier portrait de la situation et de mieux cerner la perception des personnes intervenantes. Ensuite, la perception de la capacité des personnes intervenantes a pu être teintée par la désirabilité sociale, notamment pour les plus jeunes, les moins expérimentées ou ceux ne possédant pas de formation. Pour cette raison et pour avoir un portrait qui représente plus adéquatement la situation dans les maisons des jeunes, il aurait été pertinent d'ajouter le point de vue des jeunes. Il serait intéressant de mener une étude longitudinale auprès des personnes qui maintiennent durablement leur lien à l'emploi pour examiner si l'expérience modifie leurs perceptions. Dans le même sens, il serait pertinent de documenter les raisons qui incitent ceux à quitter, notamment pour valider si ce sont leurs perceptions d'une faible efficacité d'intervention qui constituent une partie de la justification.

8. CONCLUSION

Les personnes intervenantes en maisons des jeunes constituent des adultes signifiants dans la vie de plusieurs jeunes, notamment pour les aider à se préparer à la vie adulte. Le soutien aux besoins d'autodétermination contribue à leur développement puisque lorsque ces besoins sont comblés, les jeunes sont plus susceptibles de s'engager dans des activités et de persévérer face aux obstacles (Ryan et Deci, 2017). Les jeunes deviennent davantage en mesure de prendre le contrôle et d'agir sur leur propre vie. Ces capacités, même si elles ont été développées dans le contexte d'une maison des jeunes, se transfèrent dans d'autres sphères de vie. Il s'agit d'un apport inestimable pour le présent et le futur des jeunes. Pour parvenir à maintenir les activités auprès des jeunes, les maisons des jeunes ont besoin elles aussi qu'on offre la possibilité aux personnes intervenantes de développer leurs compétences, qu'on assure la présence de ressources financières et humaines et qu'on reconnaisse leur apport à leur juste valeur, à l'instar de ce qu'elles font auprès des jeunes. Considérant le peu d'études sur les maisons des jeunes, celles à venir pourraient examiner les impacts du travail des personnes intervenantes sur des déterminants comme la réussite scolaire et le décrochage, et ce, afin que le financement soit véritablement à la hauteur de leurs contributions à la société québécoise.

9. REFERENCES

- Bandura, A. (2007). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*. (J. Lecompte, trad.). De Boeck.
- Baudry, C., Pearson, J., Massé, L., Ouellet, G., Bégin, J.-Y., Couture, C., Gilbert, E., Slater, E. et Burton, K. (2021). Adaptation psychosociale et santé mentale des jeunes vivant en contexte de pandémie lié à la COVID-19 au Québec, Canada. Données descriptives et préliminaires. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 62(1), 80-91. <https://doi.org/10.1037/cap0000271>
- Beaumont, C., Lavoie, J. et Couture, C. (2010). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation*. Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire. http://www.versunecoleinclusive.fr/wp-content/uploads/2018/11/guide_pratiques_collaboratives.pdf
- Bergeron, L. (2018). L'autodétermination : Un tremplin pour soutenir le goût de l'école. Dans S. Ouellet (dir.), *Soutenir le goût de l'école: le plaisir d'apprendre ensemble* (2^e éd., p. 19-34). Presses de l'Université du Québec.
- Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (2013). *Guide d'élaboration d'un plan d'action École-Famille-Communauté selon une approche écosystémique*. https://www.ctreq.qc.ca/wpcontent/uploads/2017/09/CENT_9893_GUIDE_LR.pdf
- Denault, A.-S. et Poulin, F. (2012). La participation à des activités de loisirs organisées comme contexte de développement social à l'adolescence. Dans J.-P. Lemelin, M. A. Provost, G. M. Tarabulsy, A. Plamondon et C. Dufresne (dir.), *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent, Tome 2* (p. 265-292). Presses de l'Université du Québec.
- Desbiens, N., Lévesque, J. et Olivier, E. (2020). La collaboration et l'établissement d'un partenariat école-famille-communauté. Dans L. Massé, N. Desbiens et C. Lanaris (dir.), *Les troubles du comportement à l'école* (3^e éd., p. 123-138). Chenelière Éducation.
- Desmarais, D. et Cauvier, J. (2019). Parcours de jeunes en difficulté et liens sociaux. *Éducation et francophonie*, 47(1), 115-130. <https://doi.org/10.7202/1060850ar>

- Duerden, M. D. et Gillard, A. (2008). Promoting Supportive Relationships in Youth Programs: A Self-Determination Theory Perspective, *Journal of Youth Development*, 3(3), 1-16.
- Dusseault, M. et Leclercq, J.-B. (2020). *Bien dans mes Basket* en temps de pandémie : agir sur les inégalités sociales et scolaires. *Intervention*, numéro hors-série 1, 97-108. https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/12/ri_hs1_2020.2_Dusseault_Leclercq-1.pdf
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e éd.). Chenelière Éducation.
- Gouvernement du Québec (2021). *Rôle des parents et de la communauté dans la réussite éducative et dans la valorisation de l'éducation* (2^e éd.). Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec (2022). *Engagés pour nous collectivités. Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027*. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Goyette, M., Jetté, C. et Saulnier, M. (2013). *Les pratiques des maisons de jeunes au Québec: engagement des jeunes et défis de l'organisation communautaire jeunesse*. Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables.
- Lessard, A., Bourdon, S. et Ntebutse, J. G. (dir.) (2017). *L'analyse des effets des pratiques déployées par les partenaires de la communauté dans le cadre du programme Accès 5 afin de soutenir la persévérance et la réussite des élèves à risque de décrochage scolaire provenant de territoires défavorisés*. Université de Sherbrooke. http://erta.ca/sites/default/files/2017-10/lessard-bourdon-ntebutse_Acces5_2017.pdf
- Nagpaul, T. et Chen, J. (2019). Self-determination theory as a Framework for understanding needs of youth at-risk: Perspectives of social service professionals and the youth themselves. *Children and Youth Services Review*, 99, 328-342. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.02.015>
- National Drop Out Center (s.d.). *15 Effective Strategies for Dropout Prevention*. https://dropoutprevention.org/wp-content/uploads/2018/03/NDPC_15_effective_strategies.pdf
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Pauzé, R. (2017). *Recension des écrits sur la transition vers l'âge adulte*. Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale. <https://sante-mentale-jeunesse.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2020/10/Recension-finale-06-mars-2017.pdf>
- Regroupement des maisons des jeunes du Québec (2019). *Consultation sur le futur plan d'action gouvernementale en matière d'action communautaire*. https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/PAGAC_MR_21_RMJQ.pdf
- Ryan, R. M. et Deci, E. L. (2017). *Self-determination theory: basic psychological needs in motivation, development, and wellness*. Guilford Press.
- Ryan, R. M. et Deci, E. L. (2020). Intrinsic and extrinsic motivation from a self-determination theory perspective: Definitions, theory, practices, and future directions. *Contemporary Educational Psychology*, 61, 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.cedpsych.2020.101860>
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. (2021). *Adopter une culture de l'apprentissage tout au long de la vie*. L'institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375417>